Cofinancé par l'Etat dans le cadre du Plan régional d'investissement dans les compétences

Ce projet est cofinancé par le Fond social européen plus (FSE+)

Mise à jour du 28/09/2026, valide jusqu'au 31/08/2031

DIPLOME DE CAPITAINE 200

Dates et lieux :

De novembre à avril à Nantes (déplacements ponctuels à St Nazaire & à Nivillac).

Références règlementaires : code STCW, tableau A-II/3

RNCP : 38863 & 25325 pour la pêche

Secteurs d'activités :

Outre les navires de commerce (navires de transport de passagers, navires de transport de marchandises, navires de services et portuaires...), le titulaire de ce brevet peut également commander des navires à propulsion mécanique armés à la plaisance dans la limite des prérogatives attachées à ce brevet.

Type d'emplois accessibles :

Le brevet de capitaine 200 permet à son titulaire d'être employé à bord d'un navire de jauge brute inférieure à 200 et de puissance propulsive inférieure à 250 kW en tant que capitaine ou chef mécanicien.
Le titulaire d'un brevet de capitaine 200 peut également, sous réserve d'obtenir des modules de formation complémentaires (modules pêche, voile ou yacht), commander des navires de pêche ou des navires de plaisance à voile ou à moteur.

Code(s) ROME :

N3101 – encadrement de la navigation maritime
N3102 – Equipage de la navigation maritime

Objectifs de la formation (prérogatives du brevet) :

Le titulaire du brevet de capitaine 200 est responsable de l'expédition maritime et représente l'armateur en toute circonstance. Les compétences attestées du titulaire du brevet de capitaine 200 correspondent aux prérogatives d'un capitaine 200.
Le capitaine 200 doit :
1. En matière de planification de la navigation d'un navire d'une jauge brute inférieure à 200 et ne s'éloignant pas à plus de 20 milles des côtes
- Manœuvrer son navire dans toutes les circonstances (adaptation au trafic maritime, visibilité réduite, zones sujettes à des forts marées…) et en toute sécurité en interprétant les documents nautiques et météorologiques et en utilisant les équipements de passerelle (notamment compas, sondeur, radar, ECDIS)
- Collecter, analyser et traiter l'information afin de planifier et diriger la navigation en temps réel et garantir une veille permanente
- Déterminer la position d'un navire afin de naviguer en toute sécurité et éviter tout risque de collision
- Utiliser les phrases normalisées en langues française et anglaise pour les communications de détresse, d'urgence et de sécurité afin de porter secours ou se voir porter secours

- Rédiger un rapport de mer en termes juridiques afin d'éclairer les circonstances d'un accident ou incident (corporel ou matériel) survenu à bord le cas échéant
- Appliquer les mesures de sécurité dans la réalisation des manœuvres d'appareillage, d'accostage, de mouillage, de remorquage et de repêchage des personnes à la mer afin de garantir la sécurité du navire et de son équipage

2. En matière de contrôle de l'exploitation du navire
- Assurer un bon état de navigabilité au navire grâce à la gestion du matériel et des opérations liées à la sécurité (réalisation des inspections, tests et analyses prescrites)
- Maintenir la sécurité de l'équipage, des passagers et/ou de la cargaison du navire en veillant à ce que les engins de sauvetage, les dispositifs de lutte contre l'incendie et autres systèmes de sécurité soient en état de fonctionner
- Gérer les avaries et les situations d'urgence conformément aux plans d'urgence correspondants afin d'anticiper tout évènement
- Appliquer la réglementation relative à la protection du milieu marin afin de garantir les prescriptions en matière de prévention de la pollution
- Tenir à jour les documents réglementaires et appliquer les différentes réglementations (nationales et internationales) selon la position et les caractéristiques du navire (armé à la pêche, au commerce, à la plaisance professionnelle)
- Contrôler la stabilité, l'assiette et les contraintes liées au type de navire (pêche, commerce, plaisance professionnelle) pour s'assurer que les opérations de chargement et déchargement de la cargaison s'effectuent dans le respect des règles en vigueur

3. En matière de maintenance des machines marines et de l'électricité d'un navire d'une puissance propulsive inférieure à 250 kW
- Assurer la conduite et la maintenance de la machine propulsive et des auxiliaires d'un navire de puissance propulsive inférieure à 250 kW
- Prévenir les risques spécifiques liés au compartiment machine en appliquant les moyens de lutte prévus
- Démarrer, conduire et entretenir les machines de propulsion, les machines auxiliaires, les machines frigorifiques dans le respect des règles et bonnes pratiques (sécurité, hygiène, santé, respect de l'environnement).
- Planifier, programmer et réaliser les opérations de maintenance des machines
- Maitriser les défauts, les avaries des équipements de propulsion, des auxiliaires et des installations frigorifiques
- Rédiger un rapport technique afin d'assurer un suivi efficace

Conditions d'admission à l'entrée de formation :

Etre âgé d'au moins 18 ans,
Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service des gens de la mer,
Etre titulaire d'un Certificat Matelot de Pont ou CIN ou CAP Maritime,
Justifier de 6 mois de navigation.

Conditions d'obtention du diplôme :

Avoir suivi les contrôles en cours de formation,
Passer avec succès les épreuves de l'examen pour l'obtention du diplôme,
Avoir ses certificats et titres à jour.

Suite de parcours :

Le titulaire du Capitaine 200 peut poursuivre sa carrière, après 12 mois de navigation, par le cursus du Capitaine 500.

Moyens pédagogiques mis en œuvre :

En **formation pont**, vous utiliserez une baleinière traditionnelle de 9m pour la manœuvre, à partir du C200 vous aurez accès aux simulateurs navigation et communications. Vous disposerez également d'une salle de ramandage et matelotage.
En **formation machine**, vous aurez accès aux ateliers: moteurs marins, moteur tournant, banc hydraulique, banc électrique, banc frigo, banc climatisation. Les M750 kW auront des séances sur simulateur machine et en atelier soudure et tournage.
Tous nos stagiaires ont accès à un centre de documentation maritime.

Coût de la formation :

- Parcours complet : 6754,00€
- Parcours adapté : tarifs et devis sur demande.

Rémunération des stagiaires :

Les candidats bénéficiant de l'ARE peuvent obtenir une Allocation de Retour à l'Emploi par la Formation. Veuillez consulter votre conseiller France Travail AVANT l'entrée en stage.

Les candidats dont la formation est prise en charge par la région Pays de la Loire n'ayant pas d'ARE peuvent bénéficier d'une rémunération région.

Programme de la formation :

CONTENU DE LA FORMATION	TOTAL
Module P1-1 Navigation	
- Navigation	90
- Simulateur de radar	18
- Météorologie	12
- Règles de barre, feux balisage, signaux / Tenue de quart	24
- Manœuvre	12
- Anglais SMCP	36
- Epreuves finales orales	8
Module P2-1 Manutention et arrimage de la cargaison, contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord	
- Description et construction / stabilité / Sécurité	24
Module NP-1 National Pont	
- L'environnement réglementaire et le rapport de mer	21
Mécanicien 250 kW :	
- **Module M1-1 Machines marines**	72
- **Module M2-1 Electricité**	33
Formations spécifiques	
- Certificat Restreint d'Opérateur SMDSM	24
- Formation spécifique à la Sûreté	10
- CAEERS ou RCAEERS	30 / 8
- Sécurité à bord des navires à passagers	20
- Recyclage médical 1	7
- Recyclage CFBS	16
Module Pêche	36
TOTAL	***493 / 471***

Rythme hebdomadaire minimum : 30 heures
Durée de la formation : 493 / 471.5 heures
Validation : épreuves en cours de formation